



N° 07042025/MS/DC/SGM/ANSSP/SP

COMMUNIQUÉ

Dans le cadre du recrutement de personnel complémentaire au profit de l'Agence nationale des Soins de Santé primaires, les candidats dont les dossiers sont approuvés sont invités à consulter les résultats provisoires sur la plateforme emploi-santé du Ministère de la Santé, à travers le lien : www.emploisante.gouv.bj.

En ce qui concerne les dossiers jugés "*approuvés sous réserve*", les concernés sont invités à déposer les pièces manquantes, en version physique au Secrétariat administratif de l'Agence ou par mail à l'adresse ansspcourriers@gmail.bj avec pour objet "*Complément de pièces au dossier de candidature*" au plus tard le **mardi 26 août 2025 à 17 heures 30 minutes**.

Seuls les candidats retenus à la suite d'une évaluation des curricula vitae seront invités pour la phase d'entretien.

Fait à Cotonou, le 18 AOUT 2025



Benjamin I. B. HOUNKPATIN

Ministre de la Santé